



# Interventions amiante en sous-section 4 - Encadrement de chantier - Formation recyclage



## Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

**Référence**  
**STD-SENAM73**



## Pré Requis

- Avoir suivi et validé la formation préalable ou n'excédant pas 3 ans.
- Transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité délivrée lors de la formation précédente.



## Public Concerné

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le(s) mode(s) opératoire(s) élaboré(s) par l'encadrant technique de l'entreprise.

## Objectifs :

- Mettre à jour les connaissances et compétences des encadrants de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4
- Renouveler son attestation de compétence d'encadrement de chantier d'interventions sur ou à proximité de matériaux ou d'équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante (dites interventions amiante sous-section 4).

## Contenu

### REX et partage de bonnes pratiques

- Attentes des stagiaires et retours d'expérience des stagiaires sur les situations rencontrées depuis la dernière formation
- Identification commune des points sensibles à traiter

### Rappels théoriques et pratiques suivants les points sensibles identifiés

### Présentation des évolutions réglementaires, des meilleurs pratiques et des évolutions techniques en vigueur depuis 3 ans

## Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### Moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.

### Modalités d'évaluation

Epreuve théorique de 20 minutes élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances.

Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétence validant les acquis en cas de réussite aux évaluations

## Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

La formation à la " Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels d'encadrement de chantier en sous-section 4" est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS6419.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » :  
<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>



RS6419